

Aide publique française pour le développement

Une hausse insuffisante face aux conséquences de la pandémie covid-19

Communiqué de Coordination Sud

Paris, le lundi 28 septembre 2020

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2021 a été présenté ce matin en Conseil des ministres. Il prévoit une hausse de 680 millions d'euros pour les crédits dédiés à la mission Aide publique au développement (APD) et au fonds de solidarité pour le développement (FSD). Coordination SUD salue cette hausse qui maintient le cap de la trajectoire fixée en 2018. Toutefois, Coordination SUD alerte sur le fait que la crise mondiale due à la covid-19 a changé nettement la donne avec un impact social et économique massif sur les pays du Sud. Coordination SUD en appelle donc à nouveau à reconsidérer les trajectoires établies avant la crise pour accroître l'ensemble des leviers d'aide au développement, comme la suppression de la dette de pays les plus pauvres, mais également la révision de l'APD à la hausse.

Toute augmentation de l'aide publique au développement est bienvenue tant les besoins des plus vulnérables sont importants. La France tient son engagement de croissance des moyens pris en 2017 et ce malgré un contexte économique rendu difficile par la crise. Néanmoins, la crise de la covid nous a fait changer d'ère. Elle menace de faire tomber 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

En effet, comme le souligne Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France et administratrice de Coordination SUD, *« l'ensemble des conséquences désastreuses, actuelles et à venir, provoquées par la pandémie risque de remettre en cause les progrès accomplis ces dernières décennies en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'Afrique subsaharienne notamment pourrait voir un retour en arrière dramatique de 30 ans dans le combat contre la pauvreté »*. Ces conséquences compromettent encore plus l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) prévue pour 2030 ; déjà bien en difficulté compte tenu de la faiblesse récurrente de l'aide au développement fournie par certains États riches à commencer la France.

Pour soutenir les États les plus pauvres, les Nations unies appellent à la mobilisation de plus de 500 milliards de dollars additionnels. Il y a besoin d'un véritable choc contracyclique pour les pays en développement qui ne disposent pas des mêmes leviers financiers qui permettent à nos propres pays de réinjecter massivement des moyens dans leurs propres économies. Il est ainsi impératif d'actionner plus fortement et rapidement les leviers de l'aide au développement et de l'annulation des dettes souveraines. *A contrario*, nous craignons que le coût du sous-investissement dans la solidarité internationale n'en soit que plus important à moyen terme.

Pour Coordination SUD, au regard du poids de la France dans l'économie mondiale, et relativement aux estimations des besoins par les Nations unies, la juste contribution française représenterait une mobilisation de 14,5 milliards d'euros supplémentaires d'aide au développement. Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD :

« Nous appelons le gouvernement et les parlementaires à accroître encore leur mobilisation pour

la solidarité internationale en injectant davantage de moyens pour l'APD. Nous sommes conscients des difficultés économiques que traverse également notre pays et des efforts consentis pour maintenir la trajectoire de l'APD actée en 2018, mais nous pensons qu'on ne peut plus se suffire des engagements pré-crise. La donne a totalement changé, nous sommes entrés dans une rupture majeure et historique qui doit être traitée à la bonne hauteur. Le combat contre les conséquences mondiales de la pandémie ne pourra se gagner durablement sans une part ajustée à la hausse pour la solidarité internationale. Il en va de la stabilité du monde et de notre propre intérêt ».

CONTACT PRESSE

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org – Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Rassembler et agir pour la solidarité internationale

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.